


Téléphones mobiles

et santé



Que savons-vous des effets des radiofréquences sur la santé ?

Quels sont les bons comportements à adopter avec un téléphone mobile ?

Bon ou mauvais pour la santé ? Il n'existe pas aujourd'hui de preuve scientifique démontrant que l'usage des téléphones mobiles présente un risque pour la santé. Cependant, faute d'un recul suffisant, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme des ondes radiofréquences, d'autant plus que certains consommateurs font de ces technologies un usage intensif et ce de plus en plus jeune.

Les téléphones mobiles sont des émetteurs-récepteurs radio qui fonctionnent avec des antennes intégrées dans leur structure : ils communiquent avec les antennes-relais grâce à la propagation d'ondes radiofréquences dans l'air. Pour des niveaux d'exposition élevés, les effets sanitaires connus des ondes radiofréquences sont thermiques : la température du corps humain augmente de 1 °C pour des niveaux d'exposition équivalents à environ 50 fois les valeurs limites d'exposition autorisées par la réglementation. Ces valeurs, qui s'expriment en DAS (débit d'absorption spécifique), ont été définies pour protéger les personnes contre ces effets thermiques. Pour les niveaux d'exposition observés habituellement dans notre environnement, des effets biologiques ont été constatés dans certaines conditions. Cependant, aucun lien n'a été établi entre ces observations et d'éventuelles conséquences sur la santé.

Les ondes radiofréquences sont-elles cancérogènes ?

Des interrogations subsistent sur la possibilité d'effets sanitaires à long terme pour les utilisateurs intensifs de téléphone mobile.

En 2011, le Centre international de recherche sur le cancer, une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a classé les ondes radiofréquences comme « peut-être cancérogènes pour l'homme » (catégorie 2B). Cela signifie que le risque de tumeur cérébrale ne peut pas être exclu pour les utilisateurs intensifs de téléphones mobiles. Cependant, s'il existe, ce risque est faible.



Les enfants sont-ils plus sensibles ?

Si des effets sanitaires étaient un jour mis en évidence, les enfants pourraient y être plus sensibles, en raison de leurs spécificités morphologiques et anatomiques (notamment leur petite taille). Des modélisations de l'exposition de la tête montrent que les enfants peuvent être plus exposés que les adultes. De surcroît, arrivés à l'âge adulte, ils auront été plus longtemps exposés aux ondes émises par les téléphones mobiles. **C'est pourquoi, il est conseillé aux enfants de limiter leur usage du téléphone mobile et de veiller à réduire leur exposition.**

À savoir : À la demande du client, les vendeurs de téléphones mobiles ont l'obligation de fournir un kit mains-libres spécifique pour les moins de 14 ans.

Quand un téléphone émet-il des ondes radiofréquences ?

Le téléphone émet lors d'un appel, lors de l'envoi d'un message ou de données (par exemple, un courriel). Sans activité particulière de la part de l'utilisateur, le téléphone émet régulièrement lors des tâches de synchronisation ou de signalisation. En mode avion, le téléphone n'émet aucune onde.



Les porteurs d'un implant électronique doivent-ils être plus vigilants ?

Oui. Pour éviter tout risque d'interférence, il est recommandé aux personnes portant un implant (pacemaker, neurostimulateurs, pompe à médicament...) d'éloigner leur téléphone mobile d'au moins 15 cm de leur appareil médical.



Les dispositifs anti-ondes protègent-ils efficacement ?

Non. Patch à coller sur le téléphone, système à placer à proximité de l'antenne, étui de protection... les accessoires dits anti-ondes, censés réduire le niveau d'exposition aux ondes radiofréquences, sont nombreux. Ces dispositifs sont pourtant sans effet sur l'exposition aux ondes. Ils peuvent même être contre-productifs lorsqu'ils obligent le téléphone mobile à augmenter sa puissance d'émission.

Voiture, camion, moto ou vélo : peut-on téléphoner en conduisant ?

Non. L'usage du téléphone au volant est encore fréquent alors que cette pratique est particulièrement dangereuse, responsable d'1 accident corporel sur 10. Depuis le 1^{er} juillet 2015, conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est interdit, passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.

6 bons comportements

pour réduire son exposition aux ondes radiofréquences émises par les téléphones mobiles

1

Utiliser un kit mains-libres ou le haut parleur



2

Éviter les conversations trop longues



3

Privilégier les messages texte pour communiquer

Salut !

Ça va ?

4

Éviter de maintenir votre téléphone à l'oreille dans les transports



5

Privilégier les zones de bonne réception



6

Choisir un téléphone mobile ayant un DAS faible



Pour en savoir plus

WWW.RADIOFREQUENCES.GOUV.FR

Le portail interministériel qui présente les effets sanitaires, les travaux du gouvernement, la législation en vigueur...

WWW.ONDES-INFO.FR

Le service d'assistance sur les champs électromagnétiques géré par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)

WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR



Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Direction générale de la
Prévention des Risques

92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



Suivez-nous sur

